



# COMMUNIQUE DE PRESSE

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

ENTRAVE A L'ALERTE DE L'ELUE C.G.T DE L'OPH DRANCY  
AU PERSONNEL, AUX LOCATAIRES, AUX AUTORITÉS

**LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL,  
NOUS DISONS NON !**



PAR UN TRACT DU 08/12/2021  
DE LA DÉLÉGUÉE SYNDICALE  
(DS) ET UNE ALERTE DE  
L'ELUE CSE, UNE ENQUÊTE  
DU CSE EST OUVERTE

LA PROCÉDURE EST  
RESPECTÉE

LA LOI DU SILENCE EST DONC  
TOMBÉE A DRANCY, COMME  
L'INDIQUAIENT LES  
COMMUNAUX CGT DE DRANCY  
ET DE PIERREFITTE



Que se passe-t-il à  
l'agence du Centre-Ville  
de l'OPH de Drancy !??

La CGT reçoit de nombreux signalements des salariés / agents provenant de cette agence !

Ces signalements visent principalement la direction de cette agence et les conditions de travail des salariés / agents.

« Intimidations, dénigrements, reproches, mutations non officielles »

En effet, sur cette agence, plusieurs personnes sont en arrêt maladie et d'autres choisissent la démission !!

La CGT a alerté verbalement la direction du siège.

La question des salariés / agents provenant de cette agence a été adressée à la Direction du siège social afin que, celle-ci, soit inscrite à l'Ordre du Jour de la réunion plénière du CSE du mercredi 8 décembre 2021.

Aussi, pourquoi les coordinateurs de travaux ne restent-ils pas, dont un est toujours en arrêt de maladie depuis de nombreux mois !?? Mais que se passe-t-il ? Est-ce réellement lié à la soit disant incompétence des salariés nouvellement embauchés ?

De plus, comment voulez-vous que cette agence fonctionne correctement lorsque sa gestion est faite à distance au siège alors que les problématiques nécessitent une présence managériale permanente en agence ?

La direction va-t-elle prendre des mesures concernant ce Turn-over élevé qui reflète un mal être lié certainement à une mauvaise gestion ! ??

Il faut savoir que cette agence du Centre-Ville a déjà rencontré par le passé les mêmes difficultés et sous la même direction !

**LES RÉPONSES APPORTÉES EN REUNION PLENIERE DU CSE NE SONT PAS SATISFAISANTES CONCERNANT L'ETAT DE SANTE DES SALARIES / AGENTS ET LE TURN-OVER !**

facebook : CGT OPH Drancy

Drancy, le 08/12/2021

**STOP- MAIS LA DIRECTION DE L'OPH DRANCY PAR EN VRILLE - STOP-  
NI ENTRAVE - STOP - NI EXCLUSION - STOP - NI DIFFAMATION - STOP- NI INSULTES - STOP-  
UNE SALARIÉE DONNE POUVOIR A UNE ELUE DU CSE,  
POUR UN DROIT D'ALERTE, POUR UNE ENQUÊTE CSE**

- ✓ LA DIRECTION, M AMARI ET LA DRH RÉUNISSENT LES GARDIENS, LE VENDREDI 18 FÉVRIER 2022, LA DS EN EST LA CIBLE « Y a quelqu'un de la CGT, c'est une raciste ! », « il est déballé le dépôt de sa plainte pour vol » « accusations sur ses collègues », « que la DS CGT était avec l'opposition »(propos rapportés des présents)
- ✓ LA DRH, SANS AVIS DU CSE, PAR ABUS DE POUVOIR, DÉCIDE D'INVITER UN ÉLU « CGT » « BIEN » AVEC L'EMPLOYEUR.
- ✓ LA DRH, EXCLUE, SANS FONDEMENT DE TEXTES LÉGAUX, L'ÉLUE DU CSE QUI EST A L'ORIGINE DU DROIT D'ALERTE ET DE L'ENQUÊTE !!
- ✓ LES QUESTIONS DE L'ÉLUE DU CSE AUX TÉMOINS SONT ÉLIMINÉES SANS RAISON, LES CADRES SE REFUSENT A LA PRÉSENCE DE L'ÉLUE AUX AUDITIONS ! !

Nous ne sommes donc pas dans une enquête paritaire comme prévu à l'article L 2312-59 du Code du Travail. La CGT à un doute sur l'impartialité de cette enquête dirigée par la direction et sans la présence du lanceur d'alerte !

**ET LA VICTIME, ON EN PARLE ?**

**L'OPH DRANCY OUBLIE QUE NOUS AVONS PLUSIEURS VICTIMES !!**

**MAIS A DRANCY, LA LOI DU SILENCE RESTE DE MISE**

PENDANT CE TEMPS, LES CADRES DE LA VILLE DE DRANCY MUTENT A L'OPH DRANCY, OU L'EFFECTIF DES CADRES DÉBORDE ET A DOUBLÉ AU DÉTRIMENT DES PETITES MAINS. SOUVENONS NOUS DE BOBIGNY, MÉTHODES ÉCRITES DANS LE LIVRE « **LE MAIRE ET LES BARBARES** » AVEC LA LOI DU SILENCE ET DE LA PEUR QUI S'INSTALLENT ET LES LOCATAIRES DE DRANCY « TRINQUENT » COMME LES SALARIES ET AGENTS !